



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES Externe

Section : Langues régionales : Créole

Session 2020

Rapport de jury présenté par :

Yves BERNABÉ

Président du jury

Sommaire

Présentation générale.....	page 3
Eléments chiffrés... ..	page 4
Epreuve de composition et traduction.....	page 6
Composition :.....	page 6
Traduction.....	page 15
Epreuves à option.....	page 19

Présentation générale

La session 2020 du Capes externe de créole s'est déroulée dans des conditions extrêmement particulières, inédites même, en raison de la crise sanitaire frappant l'ensemble du pays. Si les épreuves écrites ont pu se dérouler dans de bonnes conditions, le ministre de l'éducation nationale a cependant été amené à décider l'annulation des épreuves orales.

En conséquence, les candidats ont été évalués sur deux épreuves écrites. Il est regrettable que la gravité de la situation ait entraîné l'annulation des épreuves d'admission. Traditionnellement, ces dernières permettent en effet à certains candidats de manifester leurs compétences dans le cadre des prestations orales, et souvent de gagner leur place parmi les lauréats. Cette possibilité n'a pas été accessible cette année. Le jury a dû désigner des lauréats d'un concours de recrutement de professeurs de langue vivante, en ne se fondant que sur leurs prestations écrites. Les lauréats devenus à la rentrée 2020 des professeurs stagiaires seront particulièrement observés sur ce point en cours d'année et au moment de leur validation à la fin de leur stage.

Une valeur très importante a donc été conférée par les événements à la qualité des travaux écrits. En outre, afin de maintenir une proportion des coefficients qui corresponde aux objectifs et à la dénomination même de ce CAPES de langue régionale, option créole, les coefficients affectés aux épreuves écrites ont été modifiés. L'épreuve de composition-traduction en langue régionale est affectée du coefficient 2, et la seconde épreuve, l'épreuve à option, celle dite de la « valence », est affectée du coefficient 1. Cette modification renforce à l'écrit le poids de l'épreuve en langue vivante.

Le présent rapport rend compte donc des copies rendues pour l'épreuve de composition dans les quatre créoles, et de celles qui correspondent aux quatre options du concours : lettres, histoire et géographie, espagnol et anglais. Il indique les difficultés rencontrées et les réussites, en se fondant sur les seules épreuves écrites, ce qui est paradoxal dans un concours de recrutement de professeurs de langue vivante. Mais il cherche également à dispenser des conseils précis à destination des candidats des années à venir.

Il convient de remercier tous les membres du jury qui ont assuré les corrections dans des délais très brefs et ont accepté de participer à des réunions d'harmonisation et de délibération à distance, et à des horaires inhabituels permettant de réunir des correcteurs résidant dans les quatre départements d'outremer concernés par le concours. Les membres du jury ont rempli leur mission dans la sérénité et le sérieux. Les services de la DGRH doivent également être remerciés pour leur soutien technique et administratif.

Le président du jury, Yves BERNABÉ, IGESR

Éléments chiffrés

Inscrits session 2020	Présents à toutes les épreuves	Copies écartées	Postes offerts	Nombre de candidats admis
106	45	1	5	5

Total du dernier admis : 24,66 / 60

08,22 / 20

Epreuve de composition et traduction

Inscrits 106, présents 50

	Nombre de copies	Note minimale	Note maximale	moyenne
Créole Guadeloupe	17	1	8	3,77
Créole Martinique	22	0,67	12	4,29
Créole La Réunion	11	2,17	11,67	6,33
Créole Guyane	0			

Epreuve à option : anglais

Inscrits	Copies corrigées	Note minimale	Note maximale	Moyenne
23	11	0,5	10,50	6,14

Epreuve à option : espagnol

Inscrits	Copies corrigées	Note minimale	Note maximale	Moyenne
5	3	1	6,5	3,5

Epreuve à option : histoire-géographie

Inscrits	Copies corrigées	Note minimale	Note maximale	Moyenne
8	3	4	7	5,33

Epreuve à option : lettres

Inscrits	Copies corrigées	Note minimale	Note maximale	Moyenne
70	27	2	16	7,43

Le commentaire de ces chiffres doit être effectué avec la plus grande prudence, en raison des conditions très particulières de ce concours. Une comparaison des résultats avec ceux des sessions précédentes est rendue peu efficace par le changement des coefficients des épreuves écrites et par l'absence d'épreuves orales.

Il n'y a pas eu cette année de candidat en Guyane. Les candidats admis viennent des académies de la Guadeloupe (1), de la Martinique (2) et de la Réunion (2).

Une constante apparaît nettement : beaucoup de candidats semblent mal préparés aux deux épreuves écrites. Leurs difficultés trouvent leur origine dans un positionnement inadéquat face aux épreuves. Les épreuves d'option doivent être préparées avec précision. Pour l'épreuve en langue créole, la confusion, qui a déjà été soulignée les années précédentes, entre défense d'une identité et réflexion d'enseignant se manifeste encore très fortement cette année. Ce rapport invite les candidats à ne pas se tromper dans leur démarche. Le jury ne vérifie pas leur attachement aux langues et cultures créoles, dont il ne doute pas. Il évalue leur capacité à interroger des documents relevant de ces cultures, à les mettre en relation et à présenter dans une langue créole choisie parce que maîtrisée, une réflexion construite et convaincante. Il s'agit, sur ces disciplines jeunes, vivantes, et d'une grande variété, de porter un regard posé, ouvert, synthétique et nuancé, et de le présenter avec rigueur et cohérence.

Epreuve de composition et traduction

Remarques générales sur la composition
--

Il convient tout d'abord de revenir une fois de plus sur la définition de cette épreuve. La composition n'est pas une dissertation sur un sujet librement choisi par les candidats. Trop de candidats ont proposé un récit : l'histoire, par exemple, de la Guadeloupe des Amérindiens à la départementalisation,- ou une analyse de l'histoire de la langue créole, ou encore un énoncé des spécificités de la culture créole de leur zone.

La composition est un exercice qui invite les candidats à organiser une réflexion, en s'appuyant sur un corpus de textes soumis à l'étude. Ce corpus permet de dégager une problématique et d'en développer des éléments d'analyse (arguments, illustrations, oppositions d'idées...). C'est un exercice qui demande un peu de clairvoyance dans la lecture des textes ; il exige également que tous les documents soient lus, de quelque origine créole qu'ils soient. Le corpus proposé comporte des documents appartenant à toutes les aires créolophones, qu'ils soient littéraires ou argumentatifs et documentaires. Il est attendu que les candidats dégagent de cet ensemble quelques questions transversales et observent comment ces questions sont abordées ou traitées dans les documents. A ce titre, il apparaît comme une évidence que les textes du dossier, n'ayant pas le même statut, ne peuvent pas être lus exactement de la même façon. Un texte littéraire n'est pas un essai –c'est une évidence que bien des candidats oublient - et ne peut pas être abordé comme une théorie, ce que beaucoup trop de candidats ont fait, détruisant ainsi la valeur du texte littéraire, et lui imposant une signification faussée.

S'il est bien venu d'un candidat au CAPES qu'il fasse état de ses connaissances personnelles dans le cadre du sujet, il est réhibitoire que le candidat occulte la lecture, l'analyse et l'exploration **de tous les textes du corpus**. En outre, faire étalage de ses connaissances personnelles (en nommant successivement des auteurs, des écrits littéraires et/ou scientifiques) ne suffit pas, si le candidat n'est pas en mesure de mettre ces éléments au service d'une argumentation en lien avec le sujet donné, donc en lien avec le dossier qui doit être lu de près. De fait, certains candidats n'exploitent pas convenablement le corpus et font appel à des références extérieures sans qu'elles soient en mesure d'illustrer avec pertinence leur propos.

D'un point de vue global, deux éléments sont impérativement à souligner pour les candidats de l'année 2020.

Tout d'abord, une posture professionnelle et scientifique est nécessaire dans cet exercice, et doit se montrer solide, exigeante et dynamique. Un trop grand nombre de candidats ont usé du « nous » pour se placer en natifs de la Réunion, de la Martinique ou de la Guadeloupe (il n'y a pas eu, rappelons-le, de candidats de Guyane ni composant en créole guyanais), plutôt qu'en futurs enseignants proposant une approche socio-linguistique voire anthropologique du dossier. Leurs propos n'ont évidemment pas convaincu le jury. Il convient de rappeler avec insistance, comme le fait ce rapport chaque année, que ce concours ne vise pas à récompenser les affirmations d'identité des candidats ou leur appartenance à tel groupe humain, mais à sélectionner des enseignants capables de distance réflexive et susceptibles d'offrir à leurs élèves un enseignement qui leur propose des perspectives ouvertes de réflexion, d'analyse et d'expression, et leur permette un accès libre à la langue et à la culture créoles.

Or dans les copies, la difficulté des candidats est grande à établir de la distance de la réflexion professionnelle. Le « nou » (*nous*) employé par bon nombre de candidats semble montrer la primauté d'un espace créolophone sur les autres : celui dont ils relèvent. Les candidats gagneraient à envisager les aires créolophones comme des espaces d'observation, de réflexion à considérer avec une certaine objectivité. Ce type de positionnement n'est pas le bon parce qu'il n'est pas scientifique, mais purement sentimental ou idéologique. Il est trop souvent douloureusement contredit par une méconnaissance évidente des faits culturels et de la langue. Cette erreur de positionnement est importante, et amène les candidats à rédiger des copies hors-sujet, par exemple sur les conséquences psychologiques et sociales de l'esclavage et de la colonisation, sans établir de lien avec les documents. Sans remettre en question les attachements personnels des candidats, le jury attend d'eux une nécessaire distance réflexive, qui garantisse la précision scientifique du regard porté sur les documents, de façon que les propos tenus ne relèvent pas de la seule opinion ou du café du commerce, mais soient ceux d'un futur enseignant alerte et précis.

Du point de vue de la langue, la session 2020 du CAPES de créole montre l'impérieuse nécessité pour les candidats d'avoir de solides bases grammaticales en créole, et d'user d'une langue de niveau C2, conformément au CECRL : pour certaines copies, le niveau de langue créole est inacceptable dans le cadre d'un concours de recrutement d'enseignants spécialistes de créole. Le jury souhaite pouvoir choisir des enseignants qui maîtrisent le créole à un niveau élevé. Il rappelle que la composition doit être rédigée dans le créole choisi. Maîtriser le créole c'est aussi pouvoir maintenir dans la copie un niveau de langue soutenu, et ne pas se laisser emporter par la familiarité du ton. Un trop grand nombre de copies manifestent que leurs auteurs ne maîtrisent pas les niveaux de langue en créole, et s'expriment comme ils le feraient dans conversations privées.

Le jury est également frappé par la brièveté des copies qui, une fois posés quelques principes discutables ou fausses évidences, tournent court et restent inachevées. Le nombre de compositions de trois pages et moins, est important.

Le dossier

A. Que dit-il ?

Le dossier était composé de huit documents formant un tout : quatre documents de littérature et quatre documents de civilisation.

- Gisèle PINEAU, dans *L'Exil selon Julia*, (1996) met en évidence le poids que peuvent constituer les héritages socio-historiques dans le quotidien d'un personnage.

- Sonia FRANCIUS, dans *in Pipiri, Langues et cultures créoles guyanaises*, (1998), dépeint une scène de la tradition du mayouri en Guyane en mettant en évidence les valeurs fortes qui caractérisent cette dernière.

- Hugues BARTHÉLÉRY, dans le roman *Neg-zabitan an*, (2013) met en relief l'identité sociale des personnages au travers d'une scène accentuant la rupture des classes et les complexes d'infériorité.

- Boris GAMALEYA, dans *Sirandanes*, in A. Armand, G. Chopinet *La littérature réunionnaise d'expression créole*, (1983) : présente des devinettes récoltées dans l'île de la Réunion ; l'auteur invite à replacer le texte dans sa réalité socio-culturelle et soulève implicitement, non seulement des questions identitaires autour de la tradition, du corps, mais propose également une approche symbolique de l'environnement quotidien.

- Pour ce qui est des textes de civilisation, la question de l'influence de la cellule familiale dans la construction de soi est abordée par Hélène MIGEREL dans *La Sorcellerie des Autres, une pathologie de l'envoûtement*.

- Dans le texte de Marie-José JOLIVET, « *Les créoles de Guyane* », la toute-puissance du groupe dans les pratiques traditionnelles comme le mayouri est abordée tout en amenant la question de l'évolution de la tradition vers la modernité, du rural à l'urbain et celle de la transmission.

- La compréhension de la construction identitaire est proposée à travers l'approche de Pedro UREÑA RIB, « *Le troisième dans le miroir* ».

- La place de la tradition orale dans le processus de construction identitaire et de vivacité linguistique est évoquée dans l'extrait de la *Grammaire du créole réunionnais* de Gillette STAUDACHER-VALLIAMÉE,

La question de la construction identitaire est centrale dans le corpus, et le rapport du Je au Nous s'impose comme un fil conducteur de la réflexion. Par exemple, le candidat réunionnais ayant le texte de Boris Gamaleya comme point de départ de la réflexion sur le corpus donné, ne pouvait passer à côté des axes suivants :

- La perception symbolique du monde: une particularité identitaire des mondes créoles ?
- La construction identitaire via le facteur intra-familial (ou le groupe) en lien avec la portée sacralisée de la tradition orale.
- L'évolution de la société traditionnelle vers la modernité et les substituts actuels à la transmission orale.
- l'hybridité intrinsèque aux mondes créoles amenant tant à l'harmonisation qu'à la confrontation.
- Prendre corps dans son environnement quotidien (tantôt hostile, tantôt poétique, violent, hiérarchisant...) : comment exister en soi ?

Il est possible, et l'étape était facilitée par la nature même du dossier, d'établir des liens entre les textes du dossier afin d'organiser un devoir autour de la question de la relation entre identité individuelle et identité collective ; comment les textes montrent-ils qu'elles se forment, s'accordent, s'inventent ou se désaccordent ?

Il convient ici de préciser une nouvelle fois que c'est bien l'ensemble du dossier qui est le matériau de travail de chaque candidat. Le jury a conscience que chacun d'eux est plus à son aise dans l'un des quatre créoles, mais aucun candidat n'est autorisé à laisser entendre, par exemple, que l'expression « kosa in soz » (*devinette*, en créole réunionnais) désigne deux sœurs, ou que « mayouri » (coutume du « coup de main » guyanais) est un peuple amérindien. Outre que, ramenées à la signification des textes, ces interprétations sont irrecevables, la faiblesse de la culture créole des candidats est particulièrement discriminante. Un professeur de créole à Saint-Denis de la Réunion ou à Fort-de-France ne peut ignorer ce qu'est le mayouri, d'autant que certaines pratiques culturelles de ces zones en sont très proches.

B. Comment créer des liens entre les documents ?

Comment relier les textes entre eux ? Les candidats doivent établir des échos entre les textes afin de construire leur composition. Pour cela, ils pouvaient partir du texte écrit dans le créole de leur zone afin d'établir des comparaisons et d'élargir le débat. Ainsi, on peut proposer les liens suivants pour les zones Guadeloupe, Martinique et Réunion. Les approches sont diverses, mais les questions sont les mêmes. La proposition qui suit est strictement indicative : elle vise à montrer que la mise en relation des textes proposés, qu'ils soient littéraires ou non, est une démarche possible, accessible – et nécessaire.

1. Guadeloupe :

Texte de la Guadeloupe mis en regard du texte d'accompagnement de la Guadeloupe ;

Le mode d'éducation par la grand-mère : idée de transmission l.29. Volonté manifeste de la grand-mère de relier les enfants à son pays d'origine. L'attachement de la grand-mère est manifeste et encore fort alors même qu'elle n'est plus au pays : la mémoire est forte (paragraphe 2). Dernier paragraphe : mise en lumière d'une conception de la famille comme un système. Pas de rejet total de la parole de la grand-mère : début du paragraphe 3.

Texte de la Guadeloupe mise en regard du texte d'accompagnement de la Martinique :

Stéréotypes et mémoire collective (esclavage) : l'image du dominant, du colon qui influe sur l'homme créole et le pervertit. L20-22 / l36-40. Stéréotype par rapport à la place de la femme noire (paragraphe 1 T littéraire Gpe) L20-26. Opposition identité grand-mère vs identité petits-enfants (28-29). Construction identitaire se fait difficilement car l'héritage ou le vécu culturel est différent (31-35)

Texte de la Guadeloupe mis en regard du texte d'accompagnement de la Réunion

Paragraphe 3 : dire le monde en créole // avec texte littéraire de la Guadeloupe et volonté de Man Ya de décrire de manière poétique, imagée, paradisiaque son pays natal, de le personnifier.

Tradition orale présente

- Chez Man Ya qui raconte
- Texte Guyane : les chants et les plaisanteries
- Texte réunion : l.15-17

Le chant, les plaisanteries, le récit des contes et légendes, l'énonciation des proverbes sont autant d'éléments qui disent un monde commun dont les références sont partagées et comprises de ceux qui en sont constitutifs ou reconnus comme tels.

Paragraphe 3 : importance du langage créole qui participe de la construction identitaire. Les Sirandanes, devinettes, kayanbouk, jédimo... permettent un renforcement des liens communautaires. Les images du langage ne peuvent être comprises que des locuteurs du groupe.

2. Martinique

Il était possible d'établir les liens suivants entre le texte littéraire martiniquais et les autres textes :

- textes 1, 2, 5: construction de l'individu par continuité, intégration au groupe familial et social.

- texte 7: identité individuelle et collective basée sur la différenciation, représentations, préjugés et stéréotypes des différents groupes en présence.
- textes 4, 6 et 8: comment l'individu se construit et s'intègre à son groupe par les croyances populaires, les traditions et rites sociaux.

3. La Réunion

Le texte de Boris Gamaleya, qui trouve des échos dans les autres textes littéraires des autres zones, aurait pu d'emblée, être rapproché du texte de Sonia FRANCIUS, de celui de Marie-José JOLIVET et de Gillette STAUDACHER, puisqu'ils traitent de la place de la tradition dans la construction identitaire. De même, les textes de Gisèle PINEAU, Hugues BARTHÉLÉRY, Hélène MIGEREL et Pedro UREÑA RIB interrogent le Je et le NOUS dans la construction identitaire.

C. Composer la composition.

L'introduction

Si ce n'est la partie la plus importante, elle est cependant celle qui a la fonction centrale de mettre en évidence les capacités du candidat à appréhender le dossier et à le problématiser. Nombreux ont été les candidats à rédiger un paragraphe sans fil conducteur, ni proposition de cheminement. Voici donc quelques conseils méthodologiques qui, nous l'espérons, viendront clarifier cet exercice complexe.

Tout d'abord, la lecture (de près) du dossier ayant été faite, le candidat rédige son introduction en ayant d'ores et déjà établi sur son brouillon la question de problématique et le plan. L'introduction est une étape qui ne peut se concevoir en l'absence d'un projet. C'est donc après avoir réfléchi à la signification et à la portée des textes ainsi qu'au plan de la composition que l'on peut se lancer dans la rédaction de l'introduction.

Ainsi, l'entrée en matière ne doit pas être superficielle, décorative, mais au contraire, réfléchie et au service de ce cheminement vers la problématique posée. Trop de candidats ont énuméré des « vérités » générales, voire des propos illustratifs juste avant de se contenter de déposer-là la question de problématique suivie du plan.

Sur le plan de sa présentation, une introduction est constituée d'un seul paragraphe et commence par un alinéa. S'il est vrai que le nombre de lignes ne peut prévaloir sur la qualité de fond de la composition, il paraît tout de même indispensable qu'une introduction à ce niveau d'expertise ne s'étende pas au-delà d'une vingtaine de lignes.

Nombreux sont les candidats qui commencent à brûle-pourpoint sans chercher adroitement à introduire le sujet par une phrase d'accroche. Les candidats qui en proposent, usent à tour de bras de phrases du type « Ni on tipawòl ». Elles sont légion dans les copies. La volonté affichée des candidats d'utiliser ce type de phrases en amorce, peut s'avérer périlleuse tant elle peut pousser le candidat au bavardage hors-sujet, dès les premières lignes. Peut-on sans précaution adosser une réflexion de ce niveau sur des « on dit » ?

Par ailleurs, la phrase d'accroche n'est souvent pas explicitée ou son énonciation n'est justifiée par aucun lien direct (ni même indirect) avec le sujet.

Le corpus étant le centre du dossier, il ne peut être éludé et doit faire l'objet d'une présentation qui ne peut pas se limiter à une utilisation des éléments paratextuels mais doit faire l'objet d'une présentation synthétique individuelle ou comparative, sans toutefois que l'on propose une analyse des documents.

Le fait d'énumérer les textes du dossier ne montre pas la maîtrise et la compréhension de ce dernier.

L'introduction permet l'énonciation d'un problème soulevé par le croisement du sujet et du corpus, qui peut apparaître sous forme de question directe ou indirecte.

En l'occurrence ici, diverses interrogations pouvaient être posées :

L'identité est-elle nécessairement celle du groupe dans les aires créolophones ? Peut-on se penser, se dire en marge de l'identité collective ? En pays créolophone, l'identité individuelle a-t-elle droit de cité indépendamment de l'identité collective ?

La présence explicite de cette problématique n'est pas facultative et doit permettre l'annonce d'un plan présenté clairement au moyen de phrases entièrement rédigées.

Le développement

Outre le fait nécessaire de structurer les paragraphes (alinéas, sauts de lignes...), l'exercice de composition requiert également une structuration limpide des idées et arguments. Or, nous regrettons le désordre présenté par de nombreux candidats. Certains propos s'apparentaient à l'expression d'une simple opinion sur un sujet donné. Si le sujet du dossier a été dans l'ensemble cerné par les candidats, son traitement, lui, n'a pas été réalisé avec assez de pertinence et de profondeur.

Par ailleurs, lorsque les arguments ne sont pas travaillés au brouillon avant d'être présentés sur la copie, ils apparaissent comme une suite de propos errant au milieu des évocations des textes du corpus. Une argumentation (sans vouloir prescrire une structure figée) devrait essentiellement se construire à l'aide : d'une thématique émergeant du dossier ; d'une référence à des travaux scientifiques ; d'un raisonnement nuancé résultant de la mise en relation des deux premiers éléments ; d'exemples concrets tirés des sociétés créoles.

Certains développements n'ont pas fait cas du sujet soumis.

Quand le sujet a été traité, il a été considéré de manière parcellaire, bien des candidats discourant exclusivement sur la collectivité : son fonctionnement, son organisation, ses spécificités, et proposant un panorama, et non plus une réflexion mettant en lumière la tension que le dossier présente.

Un plan possible, qui n'est pas un modèle unique :

- Prééminence du groupe dans les sociétés créoles (fonction socio-politique du mayouri, rôle de la famille, dire le monde de manière singulière : un marqueur identitaire...)
- Stéréotypes, préjugés et modernité ou l'impossibilité de l'existence du groupe : que disent les textes ? et pourquoi ?
- La rupture avec les croyances, la prise de distance avec l'oraliture et certaines mœurs : formes d'expression d'une singularité : une entreprise peu aisée.

La conclusion

Une fois de plus, nous tenons à rappeler l'importance du travail au brouillon. La conclusion n'est ni un moment où l'on déverse tout ce que l'on n'a pas pu écrire précédemment, ni un paragraphe désorganisé proposant une reformulation de ce qui a été dit. Elle doit faire état du travail d'analyse et de réflexion mené. Sans énumérer les arguments, elle doit d'abord assurer la présence d'éléments de réponse à la question ou problématique posée. En outre, la proposition d'ouverture doit être amenée de façon fluide et compréhensible.

La langue créole

Le jury regrette que dans cet exercice, un certain relâchement se soit manifesté du point de vue de la langue. Il invite les candidats à veiller à respecter les règles de la langue créole choisie en évitant les gallicismes et les constructions syntaxiques calquées sur la construction des phrases françaises.

Quelques exemples issus des copies toutes aires confondues :

- méconnaissance des codes graphiques existants : Lontem,
- écriture du son [j] : dosyié, manyièr, gyin, évolyiè, lyin...
- les accents notés de façon aléatoire : sosiètè, évolyiè
- le son [ɛ̃] : « moyen »
- Absence de tirets entre le nom et l'article postposé et entre le verbe et le pronom personnel complément.
- Nombreux sont les candidats omettant la majuscule aux noms de lieu ou le point final des phrases.
- La présence du mot « kè » en créole guadeloupéen ou martiniquais pour traduire la conjonction de subordination ou le pronom relatif « que » du français. C'est une erreur de débutant commise par des spécialistes.
- Niveau de langue : sa ki sav sav, sa ki pa sav pa sav/ in fanm, son boug, èk.
- Gallicismes et constructions syntaxiques calquées sur la construction des phrases françaises :
« Ni on règen dentèrè / nou an présans di an korpus di 8 text / yo ka wè kè/ i pa ni dwa touvé'y/ montré nou asou manniè proveb ki itilisé/ di matchè-a Gisèle Pineau / atravè lémosion/ laliwonnaj kiltirel, sosial ou benyen /sé teks-la ki pwopozé adan kiles i ka viv plis ki tout choz/ di parey o mèm/ baz vini di an espes sistèm dè diféran stéréotipé/ dispèsè kò'y/ kontribié atjenbé/ ni tandans a /kampagn, mitilé, privilèz, lombr, dimansion /si nou aks anou dsi la Rénion, zot té i vien in ta péi diféran/: la été ékri par Boris Gamaleya, té atandi par.

Conseils aux candidats pour une préparation de cette épreuve

Fréquenter régulièrement et assidument les textes littéraires des aires créolophones pour être capable d'appréhender correctement le contexte intellectuel des textes du dossier.

Etre capable également d'en faire une lecture littéraire. Il existe une littérature créole qui a les richesses, les ambiguïtés et les opacités de toutes les littératures. On gagnera à ne pas faire de toute création littéraire une représentation exacte du réel, ni une analyse socio-ethnologique définissant la population concernée. Il est nécessaire de prendre le temps de lire tous les textes du dossier, en particulier le texte littéraire de la zone dont le candidat est issu car c'est le texte a priori le plus accessible, sur lequel il s'appuiera pour lire les autres textes

S'assurer de la précision et de la véracité des références citées : attribuer un ouvrage à un autre auteur que celui qui l'a écrit ou parler de personnages qui n'apparaissent pas dans le roman cité ne peut que renforcer le sentiment de confusion.

D'autre part, nous rappelons qu'il ne suffit pas de citer les personnages, il faut montrer en quoi leur attitude ou leur personnalité dans le roman correspond ou non avec des idées contenues dans le dossier.

Eviter les clichés et stéréotypes : la distance réflexive est une des qualités essentielles du professeur. On attend des candidats un recul minimum par rapport aux textes et aux propos tenus..

Avoir une présentation soignée et rigoureuse pour faciliter la lecture et la compréhension des idées (limiter les ratures, l'usage abusif du correcteur et l'insertion d'éléments dans les interlignes de la copie).

Traduction

La seconde partie de l'épreuve écrite de créole consiste en la traduction en créole d'un texte français. A cet exercice s'ajoute une question invitant les candidats à justifier la traduction de certains

passages, en précisant comment ils expliqueraient la production proposée devant une classe de leur choix.

L'exercice n'a pas recueilli tout l'intérêt qu'il mérite, en particulier pour ce qui concerne la justification. Or cette partie de la question « traduction » permet aux candidats de faire la preuve de leur connaissance de la grammaire du créole, et également des programmes des collèges et lycées, au sein desquels ils devaient choisir un niveau d'apprentissage.

Le rapport rend compte des constatations générales, de la traduction du passage, et des justifications, puis propose des conseils pour la préparation de cette partie de l'épreuve.

A. Remarques générales

Le texte proposé est extrait de *La mort du Roi Tsongor*, roman de Laurent Gaudé publié en 2002. Il a semblé facile d'accès, ce qui a paradoxalement réduit la vigilance de beaucoup de candidats, et les a guidés vers des trahisons graves du sens du texte. A cela s'ajoute une fréquentation trop peu assidue des textes de littérature française, qui a entraîné des confusions inacceptables dans un concours de ce niveau.

Les éléments suivants du texte ont constitué des difficultés pour un grand nombre de candidats :

- les nombreuses phrases non verbales,
- le champ lexical de la guerre (campagnes, campements, avancées, stratégies, rangs, pertes, champs de bataille, expansion),
- les expressions idiomatiques (“de fortune”, “prendre femme”) et certains mots (“fer”, “confins”, “disséminés”, “huttes”).

Dans les trois langues représentées, la traduction de l'expression « lit de fortune » a donné lieu à des erreurs qu'on comprendrait si elles venaient d'élèves de collège : certains, trop nombreux, ont pensé qu'il s'agissait de lits d'argent, alors que, bien entendu il s'agit de lits improvisés, construits en fonction du moment, de ce qu'offre la fortune (le destin).

B. Les traductions

a) Traduction en créole guadeloupéen

Sé lagè a Wa Tsongor la diré ven lanné. Ven lanné dòmi-lévé anba tant. Konba. E vansé. Ven lanné i dòmi yenki asi vyé rad/vyé kabann. Ven lanné ka gadé kat. Ka kalkilé/kabéché-rèd pou rivé an bout a jaden a Etyèn/paré plan. Ka bay kou limenm a-y. Ponmoun pa té ka rivé a bout a-y. Chak viktwa nèf,/chak nouvo gannyé,—i té ka anbiskadé lèlmi a-y, fè-yo chanjé bò/rantré an lawmé a-y. Ka ba-yo menm favè/dwa ki pwòp solda a-y. Avè, kifè lawmé a-y, magré sé mò-la, magré sé kò anpichtray la é manjé pa té ni menm menm la, pa té ni sès grandi. Wa Tsongor pran laj si chouval. Fè/fèrman a-y an

men a-y. I mayé asi chouval, pannan yonn adan sé lagè a-y la. Chaklè on timoun a-y té ka vwèjou, mastodont san bout a zòm a-y plen swé afòs goumé anrajé, té ka hélé non a-y. Ven lanné lalit é koukyanm si tè a dòt joustàn i rivé an péyi a « ranpan ».

Sé té sé dènyé tè an kontinan-la otila i potékò pyété. Dèyè do Bondyé. Apré sa, ayen dòt ki gran lanmè é fondè a nwèsè. Sé « ranpan »-la té on ti pèp a moun wòlbò, ki té ka rété adan wèt a ti joupa fèt é labou.

b) Traduction en créole martiniquais

Sé ladjè Wa Tsongor la fè ven lanné. Ven lanné kan. Ven lanné konba. Ek vansé. Ven lanné i dòmi yenki anlè kabann fet vitman-présé nenpot koté. Ven lanné ka dékatiyé kat. Ka katjilé tout kalté estratéji. Ek ka vréyé kou anlè moun. Pèsonn pa té janmen rivé fésé'y. Chak lè i té ka viré genyen, i té ka fè lenmi'y jwenn solda'y. I té ka ba yo menm privilej épi pwop konbatan'y. Sé kon sa, larmé'y, magré wotè solda a yo té ja ped la, magré tout kò ki té démantibilé, magré lafanmin, sé gwosi i té ka gwosi. Liwa Tsongor pran laj achouval. Lépe'y an lanmen'y. I mayé achouval, pannan yonn adan sé konba'y la. Chak lè an yich-li wè jou, lablanni sé solda'y la, plen laswè anba difé chan batay-la toujou, té ka gloriyé'y. Ven lanné goumen ek laji wayom-li jik jou i rivé an péyi sé ranpan-an. Sé té dènié tè, pèsonn pa té janmen piété, anlè kontinan-an. Jik dèyè do Bondié. Apré, sé yenki loséan épi fè-nwè ki té ni. Sé ranpan-an sé té an pep moun sovaj ki té ka rété, gayé, adan toupiti joupa labou.

c) Traduction en créole réunionnais

Bann kolonizasyon lo roi Tsongor la dir vintan. Vintan dordéor. Sobataz. Épisa avans dovan. Vintan li la dor rienk dési sak la arivé. Vintan té i apré gard bien mèm bann kart. Majine bann tiktak. Épisa done lo grin. Pèrsone té vienbou bat ali atèr. Shak foi li té giny, li té kab anral ziska lo bann sak-té-kont-li dan son lantouraz. Té i sava ziska kado banna mèm zafèr sak li done son bann. Parlfèt, sofkoman lavé lo mor, lavé lo kor an masikrok épisa lo vant té i kri, son larmé té kab pèt an flèr mèm. Lo roi Tsongor la viéyi dési son soval. Lo fèr dan la min. Li la angant in madam anlèr soval dann lèr la gèr mèm. Aprés, pou shak fénésans son bann zanfan, li té giny in voyaz konpliman ansanm tout lo kantité batayèr kinm té i transpir ankor lo ron batay. Vintan sobataz ansanm kolonizasyon ziskatan li vienbou ariv dann péi bann sak-i-ranp. Lété konm bann dénié morso la tèr ankor kashièt dési kontinan-la. Dann tréfon lo monn. Kan ou désot sa, ou trouv rienk la mèr ansanm fénoirsité. Bann sak-i-ranp la lété kom in ti pèp la natir té i viv, fan-fané, dann bann ti gine-gine kaz la bou.

Outre la traduction, il était attendu que les candidats présentent la justification de la traduction de cinq expressions qu'ils auraient pu présenter à des élèves d'un niveau à déterminer.

Expressions	Difficulté en créole	remarques
De combats	Traduction de « de » Phrase nominale	Le placage sur la forme française n'est pas possible, la préposition n'existant pas en créole
Des lits de fortune	Sens du mot fortune qu'il faut expliquer aux élèves	Nécessité d'introduire une périphrase
Il était invincible	Pas de calque en créole avec préfixe et radical. L'expression de la négation.	Nécessité de la périphrase. Pas d'équivalence lexicale mais il faut respecter le texte.
Inexplorées	Même phénomène	Même remarque
Aux confins du monde	Sens du mot « confins » à expliciter.	Nécessité de trouver un équivalent créole

Quelques conseils de préparation :

Accorder de l'attention à l'exercice et présenter des réponses rédigées. Un très grand nombre de copies n'ont pas abordé la justification devant une classe des choix de traduction. Cette justification ne saurait être la même pour des élèves de 5^{ème} ou de seconde Il importe que les correcteurs comprennent la cohérence des choix effectués.

Pratiquer à un bon niveau la traduction de textes de qualité, en tenant compte de ce que la traduction repose sur des compétences dans les deux langues.

Eviter les traductions approximatives, s'appuyant sur une analyse insuffisante de la signification du texte source. La langue créole que pratique le candidat dispose de mots et d'expressions adéquats.

S'entraîner à respecter la tonalité du texte source et en rendre compte dans le texte cible. Ainsi, bien des familiarités des traductions auraient pu être évitées ; elles ne correspondent pas au ton de ce texte.

Les candidats pourront trouver une aide à la meilleure compréhension et maîtrise des phénomènes linguistiques rencontrés en traduction, s'ils sont à leur aise dans la terminologie de la grammaire française. L'ouvrage **Grammaire du français. Terminologie grammaticale**, publié sur le site Eduscol, peut leur être d'une aide importante. Le recours à cet ouvrage est fortement recommandé :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/52/6/Livre_Terminologie_grammaticale_we_b_1308526.pdf

Epreuves à option

1. Rapport sur l'épreuve d'anglais

Etabli par Michèle Andréani et Françoise Carresse

Le corpus proposait deux textes canoniques (« Frankenstein, or, the New Prometheus » de Mary Shelley et « Strange Case of Dr Jekyll and Mr Hyde » de Robert Louis Stevenson) et un roman de 2003 de Margaret Atwood, « Oryx and Drake » autour des axes soit de l'innovation scientifique et responsabilité ou celui des utopies, dystopies. Plusieurs problématiques pouvaient être proposées ; par exemple : Que se passe-t-il lorsque l'homme se prend pour Dieu ou lorsque qu'il suit son penchant Prométhéen ou encore lorsque la créature devient le créateur ?

Les candidats ont dans l'ensemble saisi les enjeux du dossier, bien que certains aient semblé ne pas connaître les œuvres. On déplore dans bon nombre de copies une approche descriptive, linéaire et superficielle des documents, sans problématique ni plan, ni ancrage dans un axe du programme, ou une utilisation du dossier comme prétexte pour livrer des généralités sur des thèmes comme le progrès, la science, le bien et le mal. Les références littéraires et culturelles que l'on pouvait attendre – le genre gothique, l'ère victorienne, le mythe de Prométhée, etc.- sont également absentes de la plupart des copies.

Certains candidats ont proposé des repérages isolés ainsi que des éléments d'analyse pertinents, bien que partiels ; on regrette que ces éléments n'aient pas été exploités dans le cadre d'une problématique et d'une démonstration, et qu'ils n'aient pas permis de mise en lien des documents.

Dans les copies qui offraient, sinon un plan correspondant à une problématique, du moins un développement ordonné, le déséquilibre constaté entre les différentes parties a souvent reflété une mauvaise gestion du temps imparti. Le plan annoncé n'était pas suivi jusqu'à son terme, ou les parties devenaient de plus en plus courtes au fil de la composition, qui se terminait par une conclusion abrupte ou redondante. Ceci souligne probablement le manque de préparation et de rigueur des candidats.

De manière générale, l'expression en langue anglaise a posé problème : certains candidats avaient manifestement des lacunes linguistiques – grammaticales, syntaxiques et lexicales- qui empêchaient toute production d'une composition du niveau attendue à cette épreuve. D'autres, malgré une réflexion visiblement approfondie, des références culturelles et une certaine maîtrise de l'analyse littéraire, n'ont pas pu mener leur démonstration à son terme faute d'outils linguistiques suffisants.

Les meilleures copies sont celles dont les candidats ont su, dans une langue correcte, construire un plan correspondant à une réelle problématique, procéder à des repérages pertinents et parfois ébaucher une analyse fine, en s'appuyant sur des références culturelles et littéraires.

Le jury ne peut donc qu'encourager les candidats à préparer cette épreuve avec sérieux, tant sur le plan méthodologique que culturel et linguistique.

Les détails des attendus pour cette épreuve et ce sujet figurent dans le rapport du Capes externe d'anglais de la session 2020.

2. Rapport sur l'épreuve d'espagnol

établi par Emmanuel Bertrand et Alain Lacaze

Notes obtenues: 03; 06,5; 01.

La meilleure des trois copies montrait une méthode recevable et encourageante (approche dialectique, démonstration claire et articulée); malheureusement de trop nombreuses fautes de langue ne lui ont pas permis d'obtenir la moyenne.

Les principaux défauts observés dans les copies :

-une langue trop souvent fautive : barbarismes de conjugaison et lexicaux, graves solécismes (confusion SER / ESTAR, confusion PEDIR / PREGUNTAR...), lexique pauvre, expression laborieuse....

Un travail méthodique et rigoureux sur la langue s'impose afin d'aborder sereinement cette épreuve. Les candidats doivent veiller à maîtriser les rudiments de la grammaire espagnole.

-une contextualisation insuffisante et une problématique mal définie ou trop réductrice. Les enjeux du dossier sont mal cernés.

-une mauvaise connaissance de l'œuvre au programme (*La Tribuna* de Emilia PARDO BAZÁN), ainsi que des débats théoriques qui ont accompagné sa publication en 1883.

Le jury rappelle que cette épreuve se prépare et exige un bon niveau. Il est dangereux de choisir cette option par défaut et de ne pas se préparer au concours que l'on présente.

Les détails des attendus pour cette épreuve et ce sujet figurent dans le rapport du Capes externe d'espagnol de la session 2020.

3. Rapport de l'épreuve de lettres

Etabli par Pierrette Léti et Frédéric Miquel

Quelques très bonnes copies à tous égards (notées entre 14 et 16/20) montrent que les compétences de la composition française, servies par une culture littéraire diversifiée et adaptée au sujet, sont acquises par un nombre de candidats plus élevé que lors de la session 2019.

Un effort a été fait par une majorité de candidats pour respecter les normes de cet exercice de dissertation, comme cela a déjà été constaté l'an dernier.

Néanmoins, la moyenne de l'épreuve (07.43/20) demeure faible, avec une majorité de notes inférieures à la moyenne (dont plusieurs entre 2 et 6) pour des raisons récurrentes dont les futurs candidats pourront chercher à avoir conscience.

Tout d'abord, le sujet est trop rarement cité et analysé, si bien que de multiples copies ne le traitent pas ou s'en éloignent très rapidement, ce qui est rédhibitoire. On ne saurait trop conseiller aux candidats de consacrer un temps de préparation suffisant à l'étude (lexicale, sémantique, stylistique...) des propos soumis à réflexion. Les développements qui ont reconnu les difficultés inhérentes à la position paradoxale de Pierre Michon, même s'ils ont eu du mal à en tenir tous les éléments, ont été valorisés. Une dissertation suppose d'abord une attitude de compréhension à l'égard d'une thèse qui peut résister : en aucun cas il ne s'agit de la réduire ni de la détourner vers ce qui est plus familier au candidat. C'est pourquoi un travail préalable explicite de définition des termes-clés est essentiel, requérant par ailleurs une connaissance des principales problématiques littéraires contextualisées.

Le développement doit alors éviter de juxtaposer des parties et des sous-ensembles : il convient au contraire, comme l'ont fait les meilleures copies, de présenter une réflexion nourrie, vive, dynamique, fluide et construite comme un organisme savamment articulé.

Quant aux références littéraires, il est attendu par le jury qu'elles soient précises et variées, avec la possibilité d'intégrer des références créoles pertinentes à l'ensemble. Plusieurs erreurs grossières d'auteurs, de titres ou de siècles risquent de dessiner le portrait d'un candidat peu préparé à transmettre un savoir stabilisé à ses élèves. De même, comme cela est demandé aux classes, il convient de s'appropriier, en les explicitant, les mentions culturelles dont la seule évocation ne peut étayer sérieusement une argumentation.

Comme cela est régulièrement rappelé par les rapports antérieurs, les candidats sont appelés à développer leur travail, qui dure six heures, bien plus que dans des copies laconiques. Comment construire une dissertation solide dans un texte inférieur à six pages ?

Enfin, même si l'expression est globalement correcte, des copies sont pénalisées par l'abondance d'erreurs de langue, principalement orthographiques. Les accords, en particulier, doivent être l'objet d'une relecture très méthodique. Que les candidats soient attentifs à la lisibilité de leur travail : le soin accordé à l'analyse de la citation initiale doit aussi s'incarner dans la présentation de la copie qui est donnée à lire aux correcteurs (choix de l'interligne, graphie, usage de l'effaceur par exemple).

Les détails des attendus pour cette épreuve et ce sujet figurent dans le rapport du Capes externe de lettres modernes de la session 2020.

4. Epreuve d'histoire-géographie

C'est un sujet de géographie qui est tombé cette année, ce qui a dû décontenancer les trois candidats qui ont choisi cette option.

Le sujet est mal compris, et les candidats s'enferment dans des généralités et des banalités qui manifestent leur manque de préparation. Les résultats sont faibles. Une seule copie exprime un certain sérieux, mais les lacunes notionnelles empêchent la mise en place du raisonnement géographique.

Les détails des attendus pour cette épreuve et ce sujet figurent dans le rapport du Capes externe d'histoire-géographie de la session 2020.